



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 29 mars 2023

EXTRAIT D'ARRETE PORTANT REFUS DE PERMIS DE CONSTRUIRE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 23 00002** du **22 MARS 2023**
Transmis en Préfecture le

Un permis de construire a été **refusé** à

Domicilié (e) SCI VSGDF
 29 BOULEVARD DE MONTMORENCY
 75016 PARIS

En vue de la réalisation : réhabilitation et agrandissement d'un pavillon d'habitation.
L'ensemble du projet est destiné à une concession moto comprenant un show room au rez
de chaussée, un atelier de réparation des motos au 1er étage et des bureaux au 2ème étage

Sur un terrain sis 228 RUE DE PARIS
Cadastré AH398

Villeneuve-Saint-Georges, le **22 MARS 2023**

Monsieur le Maire,

Mairie de Villeneuve-Saint-Georges
Département de la Seine-Saint-Denis
Service Urbanisme
Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage de **refus** d'un permis de construire ayant fait l'objet de la
décision municipale n° **PC 94078 23 00002** du **22 MARS 2023** a été affichée en Mairie
du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,